

FONDATION  
LALLA SALMA  
PRÉVENTION ET TRAITEMENT  
DES CANCERS



مؤسسة  
للالسالمي  
للوقاية وعلاج  
السرطان

---

Recherche en  
cancérologie

---

Cancers  
Solides

---

Appels à projets 2013

---

# Programme Collaboratif de Recherche

## "Cancers Solides"

### Appel à projets 2013

## 1. Contexte et objectifs de l'appel à projets

### 3.1. Contexte

L'OMS estime que le cancer aura fait 84 millions de morts entre 2005 et 2015 si aucune mesure n'est prise. Les cancers du poumon, de l'estomac, du foie, du colon et du sein sont chaque année les plus meurtriers (OMS Février 2009), mais la première place revient au cancer du poumon qui provoque le plus de décès et cette tendance devrait se maintenir jusqu'en 2030 à moins d'une intensification considérable des efforts de lutte antitabac. Certains, comme le cancer de la prostate, du sein ou du colon sont plus courants dans les pays développés, alors que ceux du foie, de l'estomac et du col de l'utérus touchent davantage les pays en développement.

Concernant le Maroc 30 000 nouveaux cas sont enregistrés chaque année. La Fondation Lalla Salma en partenariat avec le Ministère de la Santé, dans le cadre du Plan National de Prévention et du Contrôle du Cancer (PNPCC 2010-2019) adoptent 78 mesures rationnelles qui préconisent de nouvelles approches de prévention, de dépistage, de traitement et d'accompagnement social (Synthèse PNPCC, ALSC 2010).

La situation épidémiologique au Maroc est dressée à partir des deux registres de population (Registre de la Région du Grand Casablanca et Registre de la ville de Rabat). Il en ressort que les cancers les plus fréquents chez la femme sont les cancers gynéco-mammaires (60%) suivis par les cancers digestifs (14%) ; chez l'homme le cancer du poumon (22%) les cancers urinaires (22%) et les cancers digestifs (17%) sont les plus fréquents.

Concernant la recherche et à l'échelle des équipes marocaines, autours de 160 publications annuelles sur les cancers solides voient le jour ces dernières années. La recherche clinique et la recherche transrationnelle sont les plus représentatives. Néanmoins cette recherche souffre d'une mauvaise structuration se traduisant par les points suivants :

- Il n'y a pas une vraie stratégie de recherche sur les cancers solides,
- La recherche est éparpillée,
- Il y a peu de travaux en réseaux,
- La majorité des travaux sont des initiatives personnelles,
- Il n'y a pas de visibilité nationale ou internationale,
- Il y a peu ou pas de retombées sur le malade ou sur l'économie.

Pour avoir une meilleure visibilité, la recherche sur les tumeurs solides nécessite une collaboration étroite entre un large éventail de disciplines. Les axes de recherche à privilégier, doivent être en adéquation avec les objectifs du plan cancer, et adaptés au contexte marocain. Ils doivent être fédérateurs d'un maximum de disciplines dans la prise en charge et la recherche sur le cancer.

### 3.1. Objectifs

En prenant en considération les données nationales et internationales, la faisabilité des travaux en fonction des dispositions des équipes marocaines et les possibles répercussions directes de ces travaux sur la prise en charge des patients, les axes qui sont proposés par la Commission Spécialisée du Programme Collaboratif de Recherche sur les "Cancers Solides" ont pour objectifs de :

- 1) Constituer un réseau national de recherche sur les cancers solides pour :
  - Mutualiser les compétences et les moyens techniques
  - Répondre aux priorités nationales
  - Renforcer le partenariat industrie pharmaceutique/chercheurs/cliniciens pour développer les essais cliniques
- 2) Permettre aux praticiens de profiter des retombées de la recherche pour une meilleure prise en charge des patients ;
- 3) Collaborer pour mieux mutualiser les moyens financiers et logistiques mis à disposition ;
- 4) Développer des études multidisciplinaires (Immunologistes, oncologues, cliniciens, biologistes, Biostatisticiens....) et multicentriques (Universités, hôpitaux, cliniques privés, Centres de recherche...).

Ainsi, il est **fortement recommandé** de constituer dans le cadre de cet appel à projets, des partenariats pluridisciplinaires avec une maîtrise de projets partagés entre disciplines.

## 2. Champs de l'appel à projets

En tenant compte de l'état des lieux de la recherche sur les cancers au Maroc, du Plan National de Prévention et de Contre du Cancer, des données épidémiologiques (Registres du Grand Casablanca et de Rabat) et de l'état de la production scientifique, il est judicieux dans un premier temps d'encourager des projets de recherche spécialement dédiés à des cancers ayant une incidence élevée ou une spécificité marocaine à savoir :

- **Cancers gynéco-mammaires**
- **Cancers digestifs**
- **Cancer du poumon**
- **Cancers urinaires**
- **Cancer du cavum (spécificité nationale)**

Cet appel concerne les projets ayant pour ambition de répondre à des questions issues de tous les champs disciplinaires qui seront abordés par une approche transversale et intégrée. D'où les propositions des axes de recherche suivants :

## **2.1 Recherche en épidémiologie - santé publique et en sciences humaines et sociales :**

La contribution de la recherche en épidémiologie-santé publique, sciences humaines et sociales, et à la lutte contre le cancer passe par la mobilisation des outils théoriques et méthodologiques qu'offrent l'économie, la psychologie, la sociologie, l'anthropologie et la philosophie. Elle porte aussi sur l'articulation d'un ensemble de travaux de recherches biomédicales et épidémiologiques qui, depuis longtemps déjà, participent à la lutte contre le cancer.

Exemples de recherche dans cet axe :

- Etudes épidémiologique permettant de mieux tracer le profil et l'incidence des cancers, leur distribution selon les régions du Maroc, mise en place de registres nationaux
- Etudes dans le but de réduire les inégalités face au cancer (psychologie, couverture sociale, mortalité d'ordre géographique, professionnel, socio-économique et culturel, environnement, addictions, alimentation, exercice)
- Qualité de vie
- Prévention
- Maintien dans l'emploi, retour au travail
- Relation genre-cancer
- Études médico-économiques

## **2.2 Recherche clinique et amélioration des traitements**

La recherche clinique vise à améliorer la prise en charge et le traitement des cancers grâce notamment aux essais cliniques. Ceux-ci peuvent porter sur de nouveaux médicaments ou associations de médicaments (contre la maladie ou ses effets secondaires), de nouvelles façons de les administrer, de nouvelles techniques de traitement, de diagnostic, de prise en charge ou de prévention.

Exemples de recherche dans cet axe :

- *Recherche sur les protocoles thérapeutiques*
  - Nouvelles techniques en radiothérapie
  - Curiethérapie: Col utérin, Prostate
  - Protocoles de chimiothérapie
  - Etudes de facteurs de risque (facteurs prédictifs pronostiques).
- *Essais cliniques*
  - Essais cliniques testant des stratégies ou boucles molécules
  - Phase I, phase II, voire essais phase III

## 2.3 Recherche translationnelle

La recherche translationnelle (ou de transfert) doit permettre un flux bidirectionnel des connaissances de la recherche cognitive vers son application au patient et des observations faites chez le malade vers la recherche cognitive. Elle implique donc une étroite coopération entre chercheurs et cliniciens.

Exemples de recherche dans cet axe :

- Mise en place de tumorothèques ou échantillons biologiques
- Etude des facteurs étiologiques (profile génomique, épigénétique, agents infectieux, environnement ...)
- Etude des marqueurs moléculaires impliqués dans : initiation et progression des cancers, métastases, résistance aux traitements ...
- Développement et validation de tests diagnostiques (biomarqueurs, imagerie...) : place des outils moléculaires dans le diagnostic, pronostic et le suivi thérapeutique
- Evaluation de nouveaux marqueurs diagnostiques
- Analyses des paramètres immunitaires agissant sur la sensibilité ou la résistance à la chimiothérapie et à la radiothérapie.

## 2.4 Recherche en biologie et science du cancer

Grâce au développement de nouvelles technologies, notamment moléculaires, et à l'évolution des concepts et des modèles, la biologie tient aujourd'hui une place essentielle dans la recherche sur le cancer. Les connaissances produites par la recherche fondamentale en biologie contribuent aujourd'hui, aux avancées diagnostiques, thérapeutiques et pronostiques de la prise en charge du cancer. Qu'il s'agisse de signatures moléculaires, permettant le typage des cancers, de biomarqueurs cellulaires ou extracellulaires permettant le diagnostic et le suivi, ou de molécules thérapeutiques ciblées, les transferts entre la biologie et la clinique sont actuellement en plein essor.

Exemples de recherche dans cet axe :

- Etudes in vitro sur des lignées cellulaires cancéreuses et sur des modèles animaux qui développent des tumeurs
- Etudes des mécanismes de carcinogenèse pour une meilleure prise en charge de ces cancers
- Etudes des nouveaux profils moléculaires de résistance des tumeurs aux différentes thérapies : Radiothérapie, chimiothérapie, etc.
- Recherche de nouvelles drogues : criblages de nouvelles drogues, effets additifs ou synergiques ...
- Etudes toxicologiques et antiprolifératives des différentes plantes médicinales à vertus anticancéreuses afin d'introduire et rationaliser la phytothérapie marocaine en cancérologie.

Vous pouvez consulter la « **Classification Scientifiques Commune** » pour le cancer, pour des exemples de sujets scientifiques pertinents, au lien suivant :  
<[https://www.icrpartnership.org/CSO\\_French.pdf](https://www.icrpartnership.org/CSO_French.pdf)>

### **3. Modalités de participation**

#### **3.1 Durée des projets**

La durée des projets ne peut en aucun cas dépasser 36 mois (3 ans).

#### **3.2 Equipes éligibles**

- Les projets devront émaner d'équipes appartenant à des unités de recherche d'organismes publics et associeront au moins trois équipes. L'association d'équipes de recherche fondamentale, épidémiologie, sciences humaines et sociales, économie de la santé, et de recherche clinique sera examinée avec une attention particulière.
- Les équipes devront appartenir aux organismes suivants :
  - Organismes publics de recherche (université, Institut Pasteur, INH, CNESTEN, CNRST, etc.) ;
  - Organismes à but non lucratif (associations, fondations, etc.) ;
  - Etablissements de santé.
- La participation de partenaires industriels est possible dans la mesure où le coordonnateur de projet appartient au monde académique et où ceux-ci assurent leur propre financement dans le projet.
- La participation d'équipes étrangères est possible dans la mesure où ceux-ci assurent leur propre financement dans le projet.

#### **3.3 Coordination du projet**

Pour chaque projet soumis, les équipes participantes désigneront un coordonnateur scientifique du projet. En plus de son rôle scientifique et technique, le coordonnateur est responsable de la mise en place des modalités de la collaboration entre les équipes participant au projet, de la production des documents requis (rapports et bilans scientifiques), de la tenue des réunions de l'état d'avancement et de la communication des résultats.

Le coordonnateur s'engage à consacrer le maximum de temps nécessaire au management du projet. Concernant les équipes partenaires, au moins un membre de chaque équipe doit consacrer une bonne partie de son activité au projet. Le temps d'implication de chaque participant au projet (en équivalent temps plein) sera clairement indiqué.

#### **3.4 Organisme gestionnaire**

Les équipes participantes désigneront un organisme bénéficiaire de la subvention (une des trois options suivantes) :

**1<sup>ère</sup> Option** : l'organisme de rattachement des chercheurs

L'organisme bénéficiaire ou gestionnaire (dans le cas où les équipes appartiennent à des organismes différents) est responsable devant la Fondation Lalla Salma de l'avancement

du projet, de la transmission de l'ensemble des rapports scientifiques et financiers et du reversement des fonds aux équipes participantes.

**2<sup>ème</sup> Option** : Création d'association de chercheurs.

**3<sup>ème</sup> Option** : le Coordonnateur de la Fondation Lalla Salma (avec externalisation de la gestion par un cabinet).

### **3.5 Critères d'éligibilité à la présélection des projets**

Pour être éligibles, les projets et les coordonnateurs doivent satisfaire aux conditions suivantes :

- Le projet doit répondre aux objectifs et champ du présent appel à projets ;
- Les projets devront associer au moins 2 champs disciplinaires différents ;
- Le projet doit avoir une durée ne dépassant pas 36 mois ;
- Le coordonnateur s'engage à consacrer le temps nécessaire et suffisant à la gestion ;
- Le dossier (document) de présélection et le dossier de candidature (si présélectionné) doivent être clairement structurés et rédigés et doivent respecter les modalités de soumission du paragraphe 7 ci-dessous ;
- Les formulaires (dossier de présélection et dossiers de candidature) devront comprendre l'ensemble des informations nécessaires à l'appréciation globale de la qualité du projet y compris les analyses statistiques, les aspects logistiques lorsqu'ils sont importants pour la bonne réalisation des analyses, la justification du budget demandé (au minimum les grands types de dépenses prévues), etc.

Les dossiers ne satisfaisant pas aux critères d'éligibilité ne seront pas soumis à évaluation et ne pourront en aucun cas faire l'objet d'un financement.

## **4. Processus de sélection et d'évaluation des projets**

Pour mener à bien l'évaluation, la Fondation Lalla Salma s'appuie sur un Comité d'Evaluation (CE) dont les membres sont reconnus pour leur expertise scientifique et médicale dans le domaine de la recherche et selon la procédure scientifique d'organisation et de fonctionnement de ce comité.

### **4.1. Procédure de présélection et de sélection**

- Présélection des avant-projets à partir d'un document « Dossier de présélection » (Procédure 6) par les membres de la Cellule de Coordination (CC) du Comité Scientifique du Développement de la Recherche en Cancérologie (CSDRC).
- Tous les coordonnateurs sont informés par la Fondation Lalla Salma des résultats de la présélection. Seuls les coordonnateurs des avant-projets présélectionnés lors de la 1<sup>ère</sup> étape sont invités à soumettre le dossier final de leur projet.
- Evaluation des dossiers finalisés des projets par le Comité d'Evaluation (CE).

## 4.2. Processus d'évaluation

Les principales étapes de la procédure sont les suivantes :

- Examen de l'éligibilité : vérification que les projets soumis répondent aux critères d'éligibilité ;
- Evaluation des avant-projets de présélection ;
- Présélection des avant-projets soumis à présélection ;
- Information des coordonnateurs dont les avant-projets sont présélectionnés pour soumettre une version complète de leur projet définitif ;
- Evaluation des dossiers définitifs :
  - Expertise externe : des experts extérieurs, sont sollicités pour fournir un rapport d'évaluation des projets, deux experts sont désignés pour chaque projet ;
  - Evaluation par le CE :
    - Les membres du CE évaluent les projets en tenant compte des expertises externes ;
    - Le CE discute collégalement de la qualité des projets ;
    - Le CE propose une liste des projets à financer par La Fondation.
- Résultats : décision finale et publication des résultats.

Les rapporteurs et experts extérieurs s'engagent à respecter les dispositions de la Charte de Déontologie de la Fondation Lalla Salma (Procédure 1) et à déclarer tout conflit d'intérêt éventuel.

## 4.3. Critères d'évaluation

Qualité et originalité scientifique, dynamique collaborative, faisabilité technique et financière, et impact potentiel des résultats, constituent les critères de base de l'évaluation.

### 4.3.1 Avant-Projet

Lors de la 1<sup>ère</sup> phase du processus de sélection, les avant-projets (Procédure 6) sont évalués sur les critères suivants :

- La qualité scientifique du projet, (pertinence, originalité et positionnement au niveau national et international) ;
- L'impact scientifique et médical du projet ;
- La qualité de la méthodologie et des technologies envisagées ;
- La qualité et l'expérience des équipes participantes ;
- La faisabilité du projet, le calendrier de réalisation et l'adéquation du financement demandé.

### 4.3.2 Projet (définitif) :

Les critères d'évaluation appréciés par les évaluateurs (experts externes) sur les projets sont les suivants :



- Qualité scientifique du projet :
  - Excellence au regard de l'état de la science ;
  - Positionnement du projet dans le contexte national et international ;
  - Pertinence et originalité du projet en égard aux priorités du Plan National de Prévention et de Contrôle du Cancer (PNPCC) ;
  - Clarté des objectifs.
- Coordonnateur et équipes participantes :
  - Qualités et expérience du coordonnateur au regard des objectifs du projet ;
  - Niveau d'excellence des équipes participant au projet et de leurs responsables ;
  - Dynamique collaborative (complémentarité et/ou pluridisciplinarité des équipes du réseau associées au projet, qualité du partenariat éventuel).
- Méthodologie et faisabilité
  - Qualité méthodologique et pertinence des technologies envisagées ;
  - Ressources humaines allouées au projet ;
  - Ressources techniques (centres de ressources biologiques associées à des données cliniques, plateformes technologiques, centres de traitement informatique des données, etc.) ;
  - Respect des règles éthiques et des aspects réglementaires ;
  - Qualité de la coordination entre les équipes candidates (planification des réunions, rédaction des rapports de suivi, communication, etc.) ;
  - Adéquation et justification du financement demandé ;
  - Adéquation et justification du calendrier proposé au regard des objectifs du projet.
- Impact du projet :
  - Impact scientifique, technique et médical dans la prise en charge des patients ;
  - Potentiel d'utilisation ou de valorisation des résultats du projet (au niveau scientifique, économique et social).

## 5. Dispositions générales

### 5.1. Subvention de la Fondation Lalla Salma

Le financement de La Fondation sera attribué selon les dispositions de la procédure relative aux subventions allouées par La Fondation (Procédures 2 et 3). Le bénéficiaire/l'organisme bénéficiaire, les équipes participantes et le coordonnateur doivent s'engager à les respecter tels que précisé dans le « Dossier de candidature » (les Procédures 7).

La subvention pourra financer :

- L'équipement inférieur à 50 000 DHS ;
- Le fonctionnement et divers consommables ;
- Les frais de personnels à titre temporaire : le financement de frais de personnels (doctorants, post-doctorants, techniciens) dans le cadre de CDD, indemnités/bourses de stage ;
- Les frais de gestion, (ne dépassant pas un maximum de 5 % du montant de la subvention allouée par La Fondation) ;

- Les prestataires de services (dans le respect des règles définies dans la procédure relative aux modalités d'attribution des subventions de La Fondation).

## 5.2. Publication et communication

Pour chacun des projets subventionnés, le résumé sera publié par La Fondation. Toute communication écrite ou orale concernant les travaux des projets subventionnés devra obligatoirement mentionner la référence de la Fondation Lalla Salma.

## 6. Calendrier de l'appel à projet

<b>Lancement de l'appel à projets : PCR Cancers Solides</b>		<b>27 mai 2013</b>
<b>Phase 1 : Avant-projet</b>	Envoie/Remise du document à la Fondation Lalla Salma, villa n°1, Touarga Fouaka, Mechouar Saïd, Rabat - 10 070	<b>Date limite : 2 août 2013 à 17 H</b>
	Présélection par la Cellule de Coordination du CSDRC, assistée par la Commission Spécialisée (CS)	<b>5 août au 21 septembre 2013</b>
	Envoi des résultats aux coordonnateurs par E-mail	<b>4<sup>ème</sup> semaines de septembre 2013</b>
<b>Phase 2 : Projet finalisé</b> (Ne concerne que les projets présélectionnés)	Soumission du projet finalisé  Envoi papier (trois originaux intégrant les signatures à appel à projets), le cachet de la poste faisant foi ; Ou livraison sur place aux heures de bureau à la même adresse	<b>Date limite : 6 décembre 2013 à 17h</b>
<b>Publication des résultats</b>		<b>31 janvier 2014</b>

## 7. Modalité de soumission

### Avant-projet :

Le document de l'avant-projet doit être rédigé (en trois exemplaires) selon le canevas à la Procédure 6, et déposé contre accusé réception, ou adressé par voie postale, à la Fondation Lalla Salma, villa n°1, Touarga Fouaka, Mechouar Saïd, Rabat-10 070.

### **Dossier de candidature présélectionné :**

Le dossier de candidature (Procédures 7), doit comprendre l'ensemble des éléments requis et nécessaires à l'évaluation scientifique et technique du projet.

Le dossier est soumis sous format papier en trois exemplaires originaux dûment signés par les personnes responsables et envoyés dans le respect des délais susmentionnés au paragraphe 6.

### **8. Publication des résultats**

Les résultats seront publiés sur le site internet de la Fondation Lalla Salma [www.contrelecancer.ma](http://www.contrelecancer.ma). Ils seront communiqués par écrit au coordonnateur du projet et une copie sera adressée à l'organisme d'appartenance du coordonnateur.

### **9. Contact**

Pour complément d'information consulter la rubrique "Recherche en cancérologie" sur le site de la Fondation Lalla Salma [www.contrelecancer.ma](http://www.contrelecancer.ma).

Tél : + 212 (0) 537 661 055 / 537 661 000

Fax : + 212 (0) 537 661 066

Email : [contact@alsc.ma](mailto:contact@alsc.ma)